Municipalité de Stornoway

Le Bavard

(journal communautaire, volume 1, numéro 5, octobre 2009)

Planification stratégique de la municipalité

La Planification stratégique de la municipalité est adoptée.
Voici les principaux thèmes (disponible également sur le site Internet):

Thème # 1 Emploi et formation

1-Mettre sur pied un comité de vigie pour être à l'affût d'entreprises ou d'éventuels promoteurs afin qu'ils viennent s'installer à Stornoway.
2-Promouvoir les infrastructures existantes du Parc industriel (publicité, affiche).
3-Valoriser la scolarisation. Mettre en place une aide aux devoirs (au secondaire).
4-Promouvoir l'achat local. Développer des associations pour démarrer des entreprises.
5-Implanter Internet Haute vitesse, la téléphonie et la télévision avec la même technologie.
6-Développer un partenariat entre la municipalité, le comité de développement et les employés municipaux pour favoriser l'implantation de nouvelles entreprises.

Thème #2 Loisirs et culture

1-Ouvrir les jeux des organismes à toute la population.
2-Interpeller les parents qui ont des enfants et les jeunes adultes à s'impliquer.
3-Organiser de nouvelles activités et conserver celles existantes.
4-Mettre en place une programmation d'évènements culturels.
5-Faire de l'église un lieu de culte et de culture.
6-Collaborer avec Comité culturel Mégantic pour prévoir des spectacles dans la municipalité.

Thème #3 Population et démographie

1-Offrir plus d'accessibilité aux nouvelles habitations pour de nouvelles familles.
2-Échanges de services et de loisirs intergénérationnels.
3-Créer une entreprise offrant des services aux personnes âgées à leur domicile.
4-Prévoir une trousse d'accueil aux nouveaux arrivants.
5-Prévoir un service de médecin (infirmière).

Thème # 4 Commerces, services et tourisme

1-Prévoir différents types d'hébergement pour les touristes.
2-Communication et publicité.
3-Réfléchir à la mise en place de pistes cyclables.
4-Service d'un médecin.

Nouvelles municipales

Conseil ordinaire du 10 août 2009

La convention d'attribution pour Village-relais a été signée par Monsieur Pierre-André Gagné, maire.

L'offre de Raymond, Chabot, Grant, Thornton s.e.n.c.r.l. pour l'inscription de la municipalité à la TPS et à la TVQ a été acceptée.

La directrice générale/sec.-très. est autorisée à participer au colloque régional de l'Association des directeurs municipaux du Québec le 17 septembre à Ham-Sud et à participer à la formation du logiciel « Recencement » d'Infotech.

Une commandite de 200$ a été faite au Festival Western de Stornoway.

Des soumissions pour l'ouverture de la cour du Centre communautaire pour l'hiver 2009-2010 et pour l'huile à chauffage pour l'hiver 2009-2010 ont été demandées.

La municipalité a signifié son accord afin de collaborer et de cohabiter entre le projet d'érablière de Monsieur Pierrot Jolin et le Parc récréotouristique de Stornoway.

Le règlement de zonage #2009-444 modifiant le règlement de zonage #90-282 afin d'agrandir la zone « Industrielle» « I3 » à même la zone « Agro-Forestière» « AF-4 » a été adopté.

Conseil ordinaire du 8 septembre 2009

Le contrat de déneigement de la cour du centre communautaire, des réservoirs incendies situés sur la Route 108 Est et de l'aire d'information et de détente pour l'hiver 2009-2010 a été donné à *Les Entreprises Carrier et Fils inc.* pour la somme de 3 900$.

Le contrat pour la fourniture de l'huile à chauffage pour le centre communautaire pour l'hiver 2009-2010 a été donné à *Les Pétroles R. Turmel*.

Le contrat pour la réfection de la 1ière Rue Ouest dans le cadre du remboursement de la taxe sur l'essence a été donné à *Pavages St-François inc.* pour la somme de 34 680$.

L'achat de 4 panneaux pour les sentiers de VTT et de motoneige dans le cadre de Village-relais a été autorisé.

(suite page 3)

Nouvelles municipales (suite)

Suite du Conseil ordinaire du 8 septembre 2009

La confection du napperon avec les dessins gagnants des élèves de l'École de la Rose-des-Vents dans le cadre de Village-relais a été autorisée.

Une autorisation de dépense pour la journée d'inauguration de Village-relais du 1er octobre a été donnée.

L'achat de certains articles pour l'entretien intérieur et extérieur des installations sanitaires à l'aire d'information et de détente a été autorisé et l'aménagement paysager a également été autorisé.

Une résolution pour l'aménagement d'un stationnement touts types de véhicules a été adoptée.

L'abonnement juridique pour l'année 2010 a été renouvelé avec la firme Martel, Brassard, Doyon s.e.n.c. pour la somme de 500$.

Un appui contre la fermeture du bureau de poste de Stornoway a été donné.

Un nouveau réfrigérateur pour la cuisine du Centre communautaire a été acheté. Il s'agit d'un réfrigérateur sans congélateur.

Le contrat pour l'émondage des branches situées sur le toit de la maison de Monsieur Guy Fournier a été donné à Service d'arbre Morin pour la somme de 650$.

Le contrat pour l'étude de diversification commerciale et touristique a été donné à la firme *Fondation Rues Principales* pour la somme de 25 600$ plus taxes. Cette étude sera payée grâce au *Fonds de soutien aux territoires en difficulté*.

La première tranche de 5 000$ de la subvention annuelle du Comité des loisirs a été donnée.

La demande de remboursement dans le cadre de la subvention à l'amélioration du réseau routier a été faite. Ce remboursement est de 10 000$.

(suite page 4)

Nouvelles municipales

Suite du Conseil ordinaire du 8 septembre 2009

L'inspecteur en bâtiment et en environnement a été autorisé à participer à la formation concernant l'insalubrité.

Conseil municipal du 1er octobre 2009

Madame Sylvie Gauthier, directrice générale/sec.-très a été autorisée à signer l'entente avec la SADC concernant la vidéo promotionnelle de la municipalité.

Le rapport trimestriel, le rapport du maire et les indicateurs de gestion ont été adoptés.

Les assurances avec la firme *Essor assurances-placements-conseils* pour l'année 2010 ont été renouvelées.

La *Fondation des maladies du cœur du Québec* a été autorisée à faire du porte à porte dans le cadre de leur campagne de financement annuelle.

La protection hivernale de l'aménagement paysager en avant du Centre communautaire a été donnée à *Aménagement Paysager Pyrus*.

Les baux pour le Comité du Parc municipal ainsi que la nouvelle demande d'autorisation pour la glissade ont été autorisés de paiement.

Les propriétaires utilisant le chemin Backrange et Tolsta ont répondu positivement à notre demande de contribution pour le déneigement de ces chemins.

Une demande sera faite au Ministère des Transports du Québec afin que ces derniers reprennent le pont dans le chemin des Concessions.

L'inspecteur en bâtiment et en environnement a été autorisé à participer à la formation concernant l'émission des permis.

La municipalité a donné son avis favorable à l'orientation préliminaire de la CPTAQ concernant l'article 59. Le processus n'est cependant pas encore terminé car la MRC du Granit doit répondre favorablement également et nous devons recevoir la décision finale de la CPTAQ. À suivre...

Élections municipales

Des élections municipales sont nécessaires afin de combler 3 postes de membres du Conseil. Voici les renseignements concernant ces postes :

Maire	Pierre-André Gagné	(candidat sortant)
	Micheline Charrier	
Siège #1	Réal Bernard	
	Doris Cameron	
Siège #6	Émilien Carrier	(candidat sortant)
	Martine Brouard	

Les candidats élus par proclamation le 2 octobre 2009 sont les suivants :

Sìège #2	Maurice Pépin
Siège #3	Conrad Lachance
Siège #4	Alain Boulette
Siège #5	Norman Morrison

Il est de votre devoir de vérifier si vous êtes inscrit sur la liste électorale municipale. Pour ce faire, vous devrez vous présenter le **mardi 13 octobre de 19h00 à 22h00** ou le **jeudi 15 octobre de 14h30 à 17h30** ou en consultant l'avis qui vous sera envoyé dans les prochaines journées par votre présidente d'élection, Madame Sylvie Gauthier. Ces journées sont les journées où la Commission de révision siégera. La présidente d'élection ne pourra vous répondre en dehors de ces journées et de ces heures.

Si votre nom n'apparaît pas sur la liste électorale ou s'il y a une erreur, vous devez vous présenter au bureau de révision afin de corriger la situation. **Important!**
Pour vous inscrire vous devez présenter deux pièces d'identités. L'une doit mentionner votre nom et votre date de naissance et l'autre, votre nom et votre adresse

Vous n'êtes pas domicilié dans la municipalité? Vous pouvez exercer votre droit de vote si vous êtes propriétaire d'un immeuble ou occupant d'un établissement d'entreprise depuis au moins 12 mois le 1er septembre 2009 Afin que votre nom soit ajouté sur la liste électorale, il suffit de faire une demande écrite auprès de la municipalité. Les copropriétaires d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise doivent désigner parmi eux, au moyen d'une procuration, la personne à inscrire sur la liste électorale. Important! Il faut avoir la qualité d'électeur pour exercer son droit de vote ou pour désigner une personne à s'inscrire sur la liste électorale.
Pour plus d'informations, vous pouvez communiquer avec la présidente d'élection en composant le (819) 652-2800.

(suite page 6)

Élections municipales (suite)

Pour voter vous devez avoir la qualité d'électeur, être inscrit sur la liste électorale et présenter l'un des documents suivants :

Permis de conduire
Carte d'assurance maladie
Passeport canadien
Certificat de statut d'indien
Carte d'identité des forces canadiennes

Un vote par anticipation aura lieu le dimanche 25 octobre de 12h00 à 20h00. Toute personne qui le désire pourra se présenter afin de voter à cette date. Vous devez avoir en votre possession une pièce d'identité afin de pouvoir voter.

La journée du scrutin aura lieu le dimanche 1er novembre de 10h00 à 20h00. Vous devrez également avoir en votre possession une pièce d'identité afin de pouvoir voter. Le recensement du vote aura lieu le dimanche 1er novembre dès 21h00 dans la salle Fernand Breton du Centre communautaire.

Club Moto Tout terrain de la Chaudière

Le club a vendu plus de 80 billets du méchoui, qui a eu lieu le samedi 29 août 2009, par une journée froide et pluvieuse, parmi les gens de la Municipalité de Stornoway, Un grand merci à vous tous, qui se sont déplacés pour nous encourager. À l'année 2010 même endroit même rendez-vous au plaisir de vous revoir.

Merci aux dons et aux commanditaires : Monsieur Richard Bolduc et Cantine Mimi, un gros merci…313 soupers ont été servis lors de cette activité.

Les cartes de membres du club seront en vente au Marché Sylvain Bolduc comme à chaque année.

Nous avons des réunions à chaque mois, tout le monde est bienvenue.

Un site internet est aussi là pour vous informer. Fédération Québécoise des Clubs Quads.

Pour autre information :

Monsieur Paul Wood : président (819)583-4250

Madame Micheline Charrier : secrétaire. (819) 652-2617

Village-relais

Nous avons inauguré, jeudi le 1er octobre 2009 dernier, notre entrée dans le réseau des Villages-relais du Ministère des Transports du Québec. Une conférence de presse avait été organisée afin de diffuser l'information à travers la région.

Afin de faire un bref rappel sur les «Villages-relais», voici ce qu'en dit le Ministère des Transports : «L'implantation de Villages-relais s'inscrit dans la foulée des efforts gouvernementaux de modernisation du réseau des haltes routières. Elle vise à reconnaître des municipalités situées sur des routes nationales ou régionales reconnues par le *Programme des routes et circuits touristiques* comme partie prenante du réseau. Le programme doit permettre à des localités de moins de 10 000 habitants de se doter d'une structure d'accueil de qualité pour les voyageurs et les touristes de passage et, par le fait même, d'améliorer leur milieu de vie. Le Villages-relais se veut également une vitrine touristique pour sa région et un facteur de développement économique. L'objectif du gouvernement est d'accréditer environ 45 Villages-relais et ainsi d'accroître la sécurité des usagers de la route en les incitant, entre autres, à faire des arrêts plus fréquents pour contrer les effets de la fatigue et permettre à des municipalités comme Stornoway de mettre en valeur leurs principaux attraits. » *Source : Communiqué de presse du 1er octobre 09, MTQ.*

Pour nous, être un Village-relais, ça devient un mécanisme de développement économique et touristique, ça freinera la dévitalisation locale, ça diminuera l'utilisation du mot «survie» et ça demande la collaboration de tous les citoyens, par l'accueil et l'amélioration de notre cadre bâti en entretenant et en embellissant nos bâtiments et nos espaces urbains. Ça permettra à notre intersection de mettre Stornoway en valeur.

Par ailleurs, vous avez sûrement remarqué la construction d'installations sanitaires et l'aménagement à l'aire d'information et de détente situé en face de la Place du Village. Les travaux tirent à leurs fins. Les installations sanitaires seront terminées bientôt et prêtent à être utilisées par le grand public. L'aménagement paysager de l'aire d'information et de détente ne se fera pas cet automne. Également, la réception des eaux usées sur la 1ère Rue Est est complétée. C'est un service de base qui n'est pas utilisé lors des saisons froides. Notre stationnement public est en face du parc industriel et de la 3ième Rue Est. Il sera bientôt rénové, nous n'avons que des autorisations à recevoir et nous pourrons débuter les travaux.

Le décernement de l'appellation «Village-relais» à Stornoway fut le résultat de plusieurs années de travail. Cette étape est complétée, maintenant nous avons à le conserver et ça dépend de nous tous! Ce projet fait jaser, discuter, émettre des opinions, mais ce qui fait l'unanimité c'est qu'on est fier de notre paroisse! Alors à nous de le démontrer aux gens qui s'arrêteront chez-nous!

Stornoway est unique! On s'y arrête et on y revient!

Club FADOQ Rayon de Soleil

Nous avons débuté nos activités en septembre. La prochaine rencontre aura lieu mardi le 13 octobre. Il nous ferait plaisir de vous recevoir pour partager une soupe et le dessert. Dans l'après-midi, nous ferons des activités pour se divertir.

Nous avons commencé nos rencontres le vendredi après-midi au centre Mgr Bonin pour jouer aux quilles. Rendez-vous à 13h00.

Au mois de juin, nous avons fait une demande de subvention à notre députée, Mme Johanne Gonthier, dans le cadre du programme « *Support à l'action bénévole volet aîné* » pour le jeu de pétanque. Nous avons reçu la somme de 500$. Nous la remercions beaucoup. Ce jeu de pétanque est ouvert à tous. Vous devez amener vos boules afin d'y jouer.

Sur la photo, nous pouvons apercevoir Madame Suzanne Boulanger, secrétaire du Club FADOQ Rayon de Soleil, Nathalie Poirier, agente de développement loisir pour la MRC du Granit, Madame Johanne Gonthier, députée de Mégantic-Compton, Madame Monique Dumas, secrétaire-trésorière du Club FADOQ Rayon de Soleil et Madame Nicole Poulin, présidente du Club FADOQ Rayon de Soleil.

Il faudrait mettre à votre agenda le souper des fêtes du Club FADOQ Rayon de Soleil le 5 décembre 2009. Nous vous attendons très nombreux. Des informations vous seront communiquées un peu plus tard.

Bibliothèque « Le livre ouvert »

Le lundi 28 septembre dernier, il y a eu une nouvelle rotation de livres. Nous avons reçu 40 livres de la collection thématique « *Être parent : mode d'emploi* ».

Être parent aujourd'hui, tout un défi. Voici plusieurs documents à consulter pour les suggestions, les conseils et les idées qu'ils prodiguent. Mais pour être parent, existe-t-il vraiment un mode d'emploi?

Nous avons également reçu 40 autre livres de la collection thématique « *Timbres et monnaies* ».

Que vous soyez amateurs ou connaisseurs de philatélie ou de monnaie, cette série de documents vous permettra de voyager à travers le monde ou de parfaire vos connaissances.

3 nouveaux périodiques s'ajouteront en 2010. Il s'agit de :

Maison et demeure Espace parents.ca Pomme d'Api

Nous sommes heureux d'accueillir Madame Marie-Andrée Maheux pour l'heure du conte. Il y a possibilité d'organiser des samedis matins en pyjama pour les jeunes enfants et leurs parents à la salle communautaire.

Nos heures d'ouvertures sont toujours les vendredis de 13h00 à 15h00 et de 19h00 à 20h30. Nos bénévoles se feront un plaisir de vous servir avec le sourire. Octobre est le mois du livre. Le salon du livre aura lieu à Sherbrooke du 15 au 18 octobre prochain.

Bonne lecture!!!

Recette du mois par Mariette Bolduc

Galettes blanches fourrées à la confiture

3 1/4 tasses farine	1 c. à thé de soda	1/2 c. à thé de sel
3/4 tasse cassonade	1 tasse margarine ou graisse	
1 c. à thé vanille	1/2 tasse d'eau	2 œufs bien battus

Mélangez l'œuf, la graisse, la cassonade. Mettre l'eau, la farine, le soda, le sel. Mettre sur une plaque à biscuit avec une cuillère. Faire un petit trou au milieu des biscuits avec une petite cuillère. Ajoutez 1/2 c. à thé de confiture. Cuire à 400°F de 10 à 12 minutes, sur la grille du haut. Laissez 2 pouces entre les biscuits. Donne 36 biscuits.

Cercles des Fermière de Stornoway

Le thème de l'année 2010 est : « *Le demain des Cercles des Fermières du Québec, c'est notre affaire* ».

Nous sommes moins d'une trentaine de membres inscrits. Nous en avons besoin de nouvelles. Le coût de la cotisation est de 20$ avec la Revue.

Septembre est le mois de l'arthrite. 2 dépliants seront commandés : *Guide des activités physiques et arthrite* ainsi que le *Guide du consommateur avec les médicaments contre l'arthrite*. L'arthrite est une maladie en forte progression. Elle touche une personne sur 6 au Québec. Elle est la principale cause d'invalidité de longue durée au pays.

En octobre, mardi le 6, nous aurons Madame Denise Lapointe de Nantes qui viendra nous confectionner un sac en jute avec transfert d'images. Invitation à tous les membres et les non-membres. Octobre est le mois de la sensibilisation au cancer du sein. Allez voir sur le site de la Société canadienne du cancer, un questionnaire de 6 questions sur le sujet et bien d'autres informations.

En novembre, soit le mardi 3, notre invité sera Madame Monique Nadeau de Nantes qui fait de beaux emballages cadeaux, des cartes de souhaits et de la peinture sur bois. Invitation à tous les membres et non-membres. Novembre est le mois de la sensibilisation du cancer du poumon.

En décembre, soit vendredi le 4, sera notre souper des Fêtes. Une Fermière invite une amie non-membre pour un souper collectif. Jeux avec cadeaux. Prix de présence. Bien d'autres surprises.

Des billets à 2$ sont en ventes pour des prix instantanés et un tirage provincial. Date limite : 15 janvier 2010.

Invitation au local des Fermières de Courcelles pour démonstration des morceaux du Concours d'artisanats textiles. Date : Samedi 24 octobre à 9h00.

Le congrès provincial se fera à Lévis les 9-10-11 juillet 2010.

Nos réunions se déroulent toujours à la cuisine du centre communautaire, les premiers mardis du mois, à moins d'avis contraire, dès 19h00 jusqu'à 21h00.

Le conseil du Cercle des Fermières de Stornoway :

Madame Lucie Poulin, présidente
Madame Linda Bouffard, vice-présidente
Madame Mariette Bolduc, secrétaire-trésorière
Madame Laurence Bolduc, conseillère

Comité de développement de Stornoway

Le Comité de développement Stornoway (CDS) maintenant incorporé, passe à l'action, il recrute des membres. Si vous êtes intéressé au développement de votre paroisse, à mettre l'épaule à la roue, à générer des idées, à changer les choses ou simplement appuyer la mobilisation des membres, vous avez le profil d'un membre du Comité de développement Stornoway et même pas besoin d'être résident. Le coût d'une carte de membre est de 20$ pour une période d'un an. Vous pourrez vous les procurer auprès d'un administrateur du comité. Voici la liste du Conseil d'administration 2009-2010 :

Président, Monsieur Léo Boulanger (819) 652-2400

Vice-président, Monsieur Martin Brochu (819) 652-9949

Secrétaire-trésorier, Monsieur Luc Béliveau (819) 652-2217

Administrateur, Monsieur Mario Bédard (819) 652-2855

Administrateur, Monsieur Mario Béliveau (819) 652-2630

Administratrice, Madame Linda Bouffard (819) 652-2073

Administrateur/conseiller, Monsieur Donald Dumas, Monsieur Pierre-André Gagné par intérim. (819) 652-2226

Voici les objectifs du Comité de Stornoway inc. :
Créer un outil de promotion industrielle, commerciale, résidentielle et touristique; Favoriser le développement et l'expansion économique de la Municipalité de Stornoway; Promouvoir les intérêts économiques de la municipalité en mettant à la disposition des futures entreprises, des terrains, bâtisses et locaux à caractère industriel et/ou commercial; Sollicité et recevoir de toutes autorités publiques, gouvernementales et municipales, diverses subventions à cette fin; En général, faire tous les gestes pour acquérir par achat, location ou autrement, posséder et exploiter les biens meubles ou immeubles nécessaires à la pratique des objets ci-dessus; Faire toutes les autres choses qui sont incidentes et qui conduisent à la réalisation des objets précités; Favoriser l'implantation de nouveaux projets. Bienvenue à tous !

Par ailleurs, nous avons présenté, une demande d'étude de diversification commerciale et touristique aux Fonds de soutien aux territoires en difficulté (FSTD) de la MRC du Granit. Cette étude complètera les besoins d'analyse de marché, devenue nécessaire depuis notre intégration au réseau des villages-relais. Cette étude permettra de mieux définir les opportunités de croissance en matière de développement commercial et touristique. Cette étude sera faite par la Fondation Rues Principales et elle débutera dans les prochains jours. L'activité commerciale sera évaluée et un sondage téléphonique sera fait auprès de la clientèle et/ou résidents. Nous apprécierons votre collaboration dans cette enquête afin d'optimiser les résultats de l'étude. La Fondation Rues Principales présentera un rapport préliminaire en janvier prochain et ces résultats seront présentés à la population.

Également, des démarches sont entreprises afin de créer un fonds d'investissement, de démarrage à Stornoway. Nous vous contacterons dans les prochains mois pour vous informer davantage.

Tous les dossiers soumis seront traités en toute confidentialité.

L'avenir de Stornoway ça m'intéresse !

OCTOBRE 2009

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
				1 CONSEIL MUNICIPAL	2 BIBLIOTHÈQUE COURS DANSE	3
4 DÉJEUNER LIONS	5 RÉCUPÉRATION	6 RENCONTRE FERMIÈRES	7 COURS DANSE MILITAIRE	8	9 BIBLIOTHÈQUE COURS DANSE	10
11	12 ORDURES	13 COMMISSION RÉVISION RENCONTRE FADOQ	14 VACCINATION DES BÉBÉS COURS DANSE MILITAIRE	15 COMMISSION RÉVISION	16 BIBLIOTHÈQUE COURS DANSE	17
18	19 RÉCUPÉRATION	20	21 SOUPER LIONS COURS DANSE MILITAIRE	22	23 BIBLIOTHÈQUE COURS DANSE	24
25 VOTE PAR ANTICIPATION 12H À 20H	26 ORDURES	27	28 COURS DANSE MILITAIRE	29	30 BIBLIOTHÈQUE COURS DANSE	31 SOIRÉE WINSLOW DANCERS

NOVEMBRE 2009

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
1 VOTE JOUR DU SCRUTIN 10H À 20H	2 RÉCUPÉRATION	3 RENCONTRE FERMIÈRES	4 COURS DANSE MILITAIRE	5	6 BIBLIOTHÈQUE COURS DANSE	7
8	9 ORDURES CONSEIL MUNICIPAL	10 RENCONTRE FADOQ	11 COURS DANSE MILITAIRE	12	13 BIBLIOTHÈQUE COURS DANSE	14
15	16 RÉCUPÉRATION	17	18 SOUPER LIONS	19	20 BIBLIOTHÈQUE COURS DANSE	21 SOUPER CLUB CONSERVATION FAUNE
22	23 ORDURES	24	25	26	27 BIBLIOTHÈQUE COURS DANSE	28
29	30 RÉCUPÉRATION					